



# la Marche



VÉRITÉ ET JUSTICE POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

# le journal

## Edito de Michèle Rivasi (co-initiatrice de la Marche)

Le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montre que neuf personnes sur dix respirent un air contenant des niveaux élevés de polluants. Les dernières estimations révèlent aussi que sept millions de personnes meurent chaque année à cause de la pollution. C'est ainsi qu'un décès sur six dans le monde est causé par la pollution.

Ainsi, alors que les conquêtes sociales, l'hygiène, les progrès médicaux et l'accès à la nourriture pour tous ont fait progresser l'espérance de vie tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, on voit celle-ci stagner ou reculer dans les pays dits développés occidentaux.

Maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies respiratoires, obésité, diabète, troubles du comportement et de la reproduction, maladies neurodégénératives, maladies liées à des accidents médicamenteux et vaccinaux... la quasi-totalité des pays est confrontée à une **épidémie de maladies chroniques**. C'est le constat fait par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Face à cette crise sanitaire, les politiques de santé restent figées sur le modèle ancien, qui mise tout sur le soin et a oublié que les maladies ont des causes. **Le facteur environnemental est le grand oublié de la santé publique.**

« Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 3 juillet, la Marche Vérité et Justice pour la Santé environnementale a rassemblé tout au long de ses 1100 kilomètres et 60 étapes plusieurs milliers de personnes lors des journées de marche et des soirées thématiques.

Le but premier de cette marche, était d'**« être la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche »** comme l'écrivait **Aimé Césaire** ; de redonner une voix aux sans-voix, à des femmes et des hommes affectés parfois de manière effrayante par les pollutions, dans leur lieu de vie, de travail, dans leur alimentation ou leurs soins, et qui se sentent abandonnés par nos gouvernants. C'était aussi de **créer un mouvement citoyen et un éveil des consciences** contre l'inertie des pouvoirs publics en matière de santé environnementale ; **réclamer la justice, la réparation, la reconnaissance des responsabilités et l'indemnisation des victimes de la crise sanitaire et environnementale** avec l'inversion de la charge de la preuve (ce doit être à l'industriel de prouver l'innocuité de son produit et non à la victime de prouver le lien de causalité entre sa pathologie et le facteur de pollution ou le produit toxique) ; **exiger une recherche, une expertise et une justice indépendante ; renforcer la protection de la santé au travail** en rétablissant les CHSCT et des instances de contre-pouvoirs, d'alerte et de la contre expertise pour les salariés.

Nous avons marché pour **exiger une révolution de notre système de santé publique**. Après les progrès réalisés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle pour vaincre les grandes maladies infectieuses, il faut stopper les épidémies modernes en revisitant notre système de santé publique et en intégrant des politiques de santé environnementale en sortant d'une logique purement curative et en passant à une logique préventive.



Nous avons marché pour en finir avec les lobbys qui nous empoisonnent et pour **exiger le droit fondamental à un air sain, une alimentation saine, un environnement sain et la préservation de la santé de tous**. Cette marche n'était qu'un début. Nous ne voulons plus être des cobayes !

### CHIFFRES CLÉS

- ◊ 9 personnes sur 10 respirent un air pollué dans le monde (OMS) ;
- ◊ 7 millions de personnes meurent chaque année à cause de la pollution de l'air ambiant (extérieur) et à cause de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations (source OMS) ;
- ◊ L'Agence européenne de l'environnement (AEE) estime dans son rapport 2017 sur la qualité de l'air que la pollution a causé la mort prématurée de 520 400 personnes en Europe ;
- ◊ 48 000 morts prématurés chaque année en France lié à la pollution atmosphérique.
- ◊ **200 000 personnes meurent chaque année suite à une intoxication due aux pesticides, soit plus de 500 personnes en moyenne par jour ;**
- ◊ l'amiante cause 3 000 décès par an. D'ici 2050, l'amiante aura fait 100 000 victimes.
- ◊ Les accidents médicamenteux feraient chaque année en France entre 13 000 et 34 000 morts

### VIDÉOS SUR LA MARCHÉ

<https://www.youtube.com/watch?v=y7tcY1HrYTU&feature=youtu.be>

<https://www.youtube.com/watch?v=Xl1aJ4gkQd8&feature=youtu.be>

### POUR CONTINUER À SUIVRE LES COBAYES LANCENT L'ALERTE

<http://marchedescobayes.org/>

<https://www.facebook.com/marchetouscobayes/>

<https://www.helloasso.com/associations/citoyens-sante-environnement/collectes/marche-verite-et-justice-pour-la-sante-environnementale>



Les Verts | Alliance Libre Européenne  
au Parlement européen



## La santé environnementale comme réponse à la crise sanitaire

La France comme tous les pays est confrontée à la transition épidémiologique, c'est-à-dire le passage d'une situation sanitaire dominée par les maladies infectieuses à une situation dominée par les maladies non transmissibles (aujourd'hui 98% des causes de mortalité).

Dans les faits, les progrès dans la lutte contre les maladies infectieuses et les progrès médicaux considérables survenus depuis les années soixante ont fait croire que l'on pouvait faire face aux problèmes de santé en développant la dimension curative du système de santé. Cette approche se révèle très insuffisante aujourd'hui pour faire face à la croissance des maladies chroniques car elle ne s'attaque pas aux causes de ces maladies.

Les maladies chroniques sont devenues la première cause de mortalité et même de morbidité dans la très grande majorité des pays. En France, plus de vingt millions de personnes en sont affectées aujourd'hui.

Une telle situation ne peut s'expliquer par le seul fait du vieillissement ou d'un meilleur dépistage. Les facteurs environnementaux et les perturbateurs, notamment, expliqueraient cette épidémie de maladies chroniques.

La crise sanitaire peut aujourd'hui être considérée comme la quatrième crise écologique, au même titre que le climat, la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles, car elle est aussi la conséquence des activités humaines.

La **santé environnementale** peut être définie en conséquence comme la **politique qui permet de s'attaquer aux causes des maladies**.

Aussi **en septembre 2018, l'Assemblée Générale de l'ONU** a inscrit à son agenda l'objectif de l'OMS de réduire de 30% les morts prématurées en s'attaquant aux causes des maladies chroniques.

## À l'orée de ce rendez-vous international, voilà la plateforme de revendications que nous défendons

### † Organisation d'États généraux de la santé environnementale

L'idée est que ceux-ci, pilotés par un jury citoyen formé et tiré au sort, débouchent sur une loi cadre pour définir les objectifs en lien avec ceux adoptés à l'Assemblée générale de l'ONU, pour refonder les institutions de santé environnementale et fournir les moyens pour les atteindre.

### † Création de l'infraction pénale du crime industriel et inversion de la charge de la preuve

Les crimes industriels et environnementaux doivent être punis à la hauteur des catastrophes collectives qu'ils engendrent. Ce doit être à l'industriel d'apporter la preuve de l'innocuité des produits auxquels il nous expose et non à la victime de prouver le lien de causalité entre sa pathologie et le produit suspect.

### † Garantir un contrôle citoyen sur la politique de santé en s'affranchissant de l'emprise des lobbys industriels

Il faut agir pour que les entreprises qui œuvrent dans le secteur des Biens Communs (santé, gestion de l'eau, etc.) soient protégées de la mainmise de la haute finance.

Nous exigeons aussi la mise en place de procédures de codécision, de participation et de contrôle exercé par les citoyens sur tous les choix scientifiques et techniques, puisqu'ils engagent tout un mode de vie et un modèle de société.

### † Création d'une chaire de médecine environnementale et d'un département santé environnement au sein de chaque instance de santé

Il convient de modifier le cursus universitaire en développant la médecine environnementale et la médecine préventive avec

mise en place de formations en santé environnementale pour le corps médical en formation initiale et continue.

### † Création de centres nationaux de référence sur les maladies environnementales émergentes, avec fonction de recherche (sur les causes des maladies) et de soins

L'idée pour commencer est qu'il y ait 3 centres expérimentaux (Bordeaux, Paris, Marseille) pour accueillir les victimes de maladies émergentes et travailler la recherche clinique et l'expertise scientifique.

### † Garantir une expertise indépendante et protéger les lanceurs d'alerte

L'idée est ici de lutter férocement contre les conflits d'intérêts qui gangrènent la vie publique en instaurant un délai de carence de 5 ans pour éviter les portes tournantes public / privé et privé / public. Il faut aussi créer un pôle d'experts indépendants en s'inspirant de la loi Blandin

### † Établir un plan pluriannuel pour que la recherche publique retrouve les moyens qui lui sont nécessaires pour travailler sur des objectifs de bien-être public

La recherche doit être indépendante et les fonds publics ne doivent pas être attribués en fonction d'objectifs financiers. Les règles de financement public/privé doivent être revues afin que les recherches d'intérêt public puissent être financées même sans apport d'argent privé. Il convient également de supprimer les CIR pour orienter cette manne vers une recherche publique utile sociale et pour la santé environnementale.

† Garantir une justice indépendante avec des moyens renforcés pour les pôles de santé publique et une suppression du cordon entre le parquet et la Chancellerie.

### † Restauration des CHSCT et amélioration et indépendance de la médecine du travail pour éviter l'exposition aux risques des salariés dans l'entreprise

Ce rétablissement des CHSCT permettra de renforcer des instances de contre-pouvoirs et des capacités de contre-expertise pour les salariés.

### † Mise en place du code Nutriscore et suppression au nom du principe de précaution des additifs alimentaires contenant des nanoparticules de métaux et des nitrites dans la charcuterie et les plats cuisinés et mise en place d'une fiscalité différenciée selon la qualité nutritionnelle des produits alimentaires

† Renforcer l'évaluation de la qualité de l'air et des particules fines par les autorités publiques : il faut étudier l'effet cocktail, la bio-persistence et la bio-accumulation et renforcer les études épidémiologiques sur des zones sensibles type Fos-sur-mer

### † Suppression des intrants dans l'agriculture + création d'un conservatoire des zones de captage de l'eau + zone autour des nappes phréatiques non réglementée pour éviter la pollution chimique de l'eau

† Conversion des élevages industriels hors-sols de porcs de volailles de bovins et financement immédiat de la conversion de tout le vignoble français au label de qualité de l'Agriculture Biologique, 50% d'aliments BIO dans la restauration collective dans les 5ans, arrêt immédiat des importations d'aliments OGM.







## Justice et Vérité sur le scandale d'État du chlordécone

Le chlordécone est un insecticide cancérigène, perturbateur endocrinien, neurotoxique et spermatotoxique utilisé pour lutter contre le charançon du bananier. Interdit en France dès 1990, il a continué à être utilisé jusqu'en 1993 par dérogation aux Antilles françaises.

Un scandale sanitaire qui ne peut pas rester impuni.

Réclamons ensemble Vérité et Justice ! Demandons une commission d'enquête parlementaire et créons un collectif chlordécone rassemblant tous les acteurs.

Nous exigeons aussi et surtout l'indemnisation immédiate des agriculteurs, pisciculteurs et pêcheurs victimes de la pollution au chlordécone, ainsi que la fourniture d'une alimentation bio aux femmes enceintes et aux enfants vivants dans les zones contaminées...

## Les points noirs de la France toxique

La Marche a traversé une bonne partie de notre pays en démarrant à Fos où a été salué le rôle moteur des citoyens face à l'inertie et au déni des pouvoirs publics pour alerter sur les conséquences sanitaires des différentes sources de pollutions et sur leurs effets combinés (de l'étude épidémiologique de Fos Epsal montrant qu'il y a deux fois plus de cancers et de diabète que sur le reste du territoire, à l'étude *L'association de protection et de défense du littoral du golfe de Fos sur les aliments*, en passant par le remarquable travail de l'institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions) sur un territoire où les populations locales semblent être sacrifiées. La Marche a traversé l'Étang de Berre où les enjeux d'éco-reconversion de cette zone pétrochimique en pôle de chimie verte ont été évoqués. Elle a fait étape à Bouc Bel Air sur le site de Mange Garri où sont entreposés, sans aucune précaution pour les populations riveraines,

les résidus solides des boues rouges de l'usine d'alumine Altéo de Gardanne.

Le nucléaire a fait l'objet de plusieurs étapes également (CEA de Cadarache, Bugey, Belleville sur Loire, mines d'uranium des Bois noirs). Ont notamment été évoqué à ces occasions le sort funeste réservé aux sous traitants du nucléaire qui prennent des risques inconsidérés pour leur santé et les risques sur l'environnement du nucléaire et de ses déchets.

Des rencontres bouleversantes ont eu lieu avec des salariés contaminés par des produits chimiques à l'instar de ceux de l'usine chlorochimique Arkéma à Saint-Auban qui nous ont raconté les conditions de travail sur place il y a encore quelques années avec des salariés pataugeant dans le mercure et respirant de l'amiante (il y a des dizaines de morts déjà recensés par CAPER 04 et des centaines de dossiers de victimes en cours d'instruction) ; avec ceux d'Amisol à Clermont-Ferrand, victimes par centaines de l'amiante dès la fin des

années soixante-dix ou ceux d'Environnement Recycling dans le sang desquels on a retrouvé trace de 28 métaux lourds.

La pollution des sols par des usines dans la ville a aussi rythmé notre marche avec les étapes à l'école Oasis dans les quartiers nord de Marseille où la gardienne a été contaminée aux métaux lourds présents dans le sol non dépollué ; à Montreuil, devant l'usine de la SNEM qui a intoxiqué des années durant le voisinage dont deux écoles, ou à Romainville avec la dépollution non réalisée du site Wipelec sur lequel doit être bâti un projet résidentiel.

D'autres problématiques ont été abordées tout au long de la marche : le scandale du chlordécone, la pollution de l'eau par les pesticides et autres intrants chimiques, celle du littoral marseillais, les OGM cachés de Limagrain, le danger des nanoparticules sur notre santé, celui des petites billes de pneus recyclés sur les terrains de foot synthétiques, ou celui des adjuvants aluminiques dans les vaccins...



## Merci aux marcheurs, à l'équipe d'organisation et à tous les soutiens de la marche des cobayes

Après deux mois de marche, 60 étapes riches de thématiques passionnantes, plus de 1000 km à travers la France pour la santé environnementale il est temps de remercier tous les participants à ce grand événement collectif initié par Michèle Rivasi et des associations de victimes (des pesticides, de l'amiante, de la pollution en général...). Cette marche a rassemblé plusieurs milliers de citoyen-ne-s, d'associations, de victimes et d'élu-e-s pour donner plus de voix à notre santé et à notre environnement.

Nous adressons un immense MERCI à toutes les personnes qui ont marché avec nous, qui ont organisé des étapes, qui ont animé des conférences, qui ont hébergé des marcheurs et des marcheuses, qui ont soutenu financièrement la marche, qui ont signé notre appel et qui nous ont aidé de différentes façons.

La marche a réuni des sentinelles et des vigies, des citoyens qui refusent d'être des cobayes et qui poursuivront le combat pour la justice, la vérité et la santé environnementale.







## La Marche des cobayes reçue au Ministère de la Transition écologique et solidaire et au Parlement européen

Après deux mois de Marche entre Fos-sur-Mer et Paris pour la santé environnementale, une délégation de la Marche des cobayes, menée par Michèle Rivasi et des marcheurs, a été reçue lundi 2 juillet par le cabinet de Nicolas Hulot ; une autre délégation menée par Michèle Rivasi a été reçue également au Parlement européen mardi 3 juillet par le cabinet du Président du Parlement européen M. Tajani.

### Cabinet Hulot : une porte ouverte à nos revendications !

Nous avons pu porter à la connaissance du ministre Nicolas Hulot nos principales revendications : organisation des États Généraux de la Santé Environnementale, création de 3 centres spécialisés en médecine environnementale, reconnaissance du crime industriel et environnemental, garantie pour l'indépendance de l'expertise, de la recherche et de la justice, pour changer de paradigme et passer d'une logique médicale curative à une logique préventive prenant en compte les nouveaux facteurs de risque.

Le cabinet du ministre nous a dit que Nicolas Hulot n'était pas hostile à l'organisation d'États Généraux, mais le ministère envisage cela en deux temps : Assises régionales de la santé environnementale puis Assises nationales début 2019. Nous serons extrêmement vigilants quant au pilotage de ces Assises pour éviter le même échec que celui des États Généraux de l'Alimentation.

Nous avons évoqué également quelques dossiers sensibles rencontrés au cours de la marche : intoxication aux pesticides des salariés de Triskalia en Bretagne / pollution au trichloréthylène à Romainville sur l'ancien site de l'usine Wipelec / pollution au Chrome-6 d'une école à Montreuil par l'usine SNEB. Les questions de l'impact sanitaire sur les populations locales de la pollution industrielle dans le golfe de Fos et la nécessaire reconnaissance des études épidémiologiques d'initiative citoyenne et scientifique locales (Fos EPSEAL / Index), et la mise en place de mesures d'urgence pour réduire les rejets industriels de l'industrie lourde et mieux évaluer la pollution de l'air (mesures des particules ultra-fines et de l'effet cocktail des polluants dans l'air et le sol) ont été posées. Enfin, sur le dossier des boues rouges et d'Altéo, nous avons interrogé le ministère sur l'annulation probable de l'arrêté lié au rejet en mer d'effluents liquides de boues rouges et sur l'évaluation nécessaire de l'impact du stockage terrestre de résidus de bauxite à Mange Garri. Nous avons demandé au ministère d'agir avec la plus ferme détermination pour en finir avec cette pollution aux boues rouges dans le parc national des Calanques et dans le massif du pays gardannais cher à Cézanne.

### Continuer le combat ensemble !

Plus que jamais nous sommes déterminés à agir pour la santé et l'environnement et pour en finir avec les permis de tuer délivrés aux industries et aux multinationales.

### Une résolution au Parlement européen !

Reçus au Parlement européen, les marcheurs ont témoigné de leur aventure, soulignant le ras-le-bol des victimes de n'être pas entendues, et le risque de désaveu des institutions que cette non-reconnaissance suscite.

Nous avons décidé de travailler ensemble, avec les services du Parlement européen, à un texte soutenant une résolution débattue en septembre lors de l'Assemblée générale de l'ONU pour réduire de 30% les décès prématurés. Des morts prématurées souvent liées à des facteurs environnementaux et des polluants tels que les perturbateurs endocriniens.



## Quelles suites pour l'association Citoyens Santé Environnement et la Marche des cobayes ?

- ♦ La Marche des cobayes sera **présente sur les Journées d'été des écologistes** à Strasbourg fin août avec un stand et l'animation d'un atelier de restitution de la marche : tout comme à Grenoble à l'Université où des représentants de la Marche tiendront un stand et participeront à un forum sur les inégalités en matière de santé.
- ♦ **Réunion de bilan-perspectives** à Paris samedi 22 septembre avec les marcheurs, les associations du comité d'organisation

ayant signé l'appel, les membres de notre conseil scientifique...

- ♦ **Organisation de réunions et d'actions devant les ARS** (Marseille, Lyon, Paris) pour faire le point sur les dossiers locaux sensibles rencontrés durant la marche avec les acteurs concernés
- ♦ **Durant la Marche plusieurs idées ont émergé. Elles seront toutes discutées collectivement fin septembre. Parmi elles, il y a :**

- l'organisation d'un **Téléthon pour financer la recherche dans le domaine de la santé environnementale** ;
- la mise en place d'une **plateforme avec un pôle juridique et un pôle scientifique pour aider les collectifs et les associations locales soumis à des problèmes de pollution, de toxicité, de scandale alimentaire...** Ce projet pourrait être la première Mutuelle de la santé environnementale en France.

## BILAN / PERSPECTIVE DE LA MARCHÉ : TOUS À PARIS LE 22 SEPTEMBRE

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui ont participé à cette folle aventure contre toutes les formes de pollutions et tous les lobbys qui nous empoisonnent samedi 22 septembre entre 10h et 18h à Paris (consulter le site pour connaître le lieu).



Les Verts | Alliance Libre Européenne  
au Parlement européen